



## La Conformité DEEE & RoHS



**La Directive 2002/95/CE** du Parlement Européen et du Conseil, relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (RoHS).

La directive RoHS prévoit l'élimination à la conception de certaines substances dangereuses dans les EEE.

**La Directive 2002/96/CE** du Parlement Européen et du Conseil, relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)  
La directive DEEE impose la collecte sélective, le traitement et les autres formes de valorisation des déchets EEE.

La société **B-Lands** est une société de Conseil qui assure, au travers de ses équipes de consultants en DEEE/RoHS, des services d'accompagnement pour la mise en conformité **DEEE/RoHS** des producteurs et des distributeurs d'équipements électriques et électroniques.

Egalement, notre société offre des services **LEAP AHEAD®** de Conseil et d'accompagnement sur les réglementations européennes suivantes:

- **ELV / VHU** (End of Life Vehicles/ Vehicules Hors d'Usage)
- **EuP** (Energy Using Products)
- **REACH** (Registration, Evaluation and Authorisation of **CH**emicals)

La mise en conformité DEEE présentant des particularités au niveau de chaque Etat membre, nos services sont conçus pour prendre en compte ces réglementations spécifiques pour le bénéfice des entreprises engagées dans la distribution des produits destinés aux usagers professionnels (B2B) ou ménagers (B2C).

Nous assistons ainsi nos clients à l'adoption du meilleur modèle de conformité DEEE, comprenant entre autres, la collecte, le transport, le stockage transitoire et le recyclage des DEEE.

### Les services offerts

Nous offrons des services, clef en main, de mise en conformité DEEE/RoHS à l'échelle des 25 Etats de l'union européenne. Spécifiquement:

- Veille juridique UE-25.
- Déplacement sur site de nos Ingénieurs Consultants.
- Le marquage des équipements et la satisfaction des autres obligations réglementaires.
- Audits des équipements (Classements réglementaires, requêtes d'exemptions, etc.).
- Rapports d'évaluation du niveau de mise en conformité des entreprises.
- Analyses des équipements (analyses RoHS, analyses des taux de recyclage des produits, etc.).
- Analyse de la chaîne fournisseurs, les attestations d'auto-déclaration (Certificats RoHS, etc.).
- Engagement de la collaboration des fournisseurs et des équipementiers.
- Soumissions de requêtes de dérogations RoHS aux instances de l'EU, au bénéfice de nos clients.
- Analyse de la chaîne de distribution des produits de l'entreprise, au niveau de l'UE (Filiales, distributeurs, agents).
- Elaboration d'un schéma de coopération entre le client et ses distributeurs situés au niveau de l'UE.
- Enregistrements des producteurs de EEE à l'échelle de l'Union Européenne (UE-25).
- Traitement et rédaction des documents administratifs en langues étrangères. Les contrats et actes notariés transmis pour accord et signature.

### **Les avantages sont entres autres:**

- L'élaboration et l'exécution ordonnée des phases de mise en conformité.
- Une solution d'entreprise centralisée pour la collecte et la valorisation des DEEE au niveau de l'Europe.
- Un point unique d'entrée pour rapporter au niveau des différents Registres producteurs de l'UE, les flux de ventes réalisées et les bilans des obligations de collecte et de traitement DEEE (Les mises à jour de ces informations dépendent des Etats : mensuelles, trimestrielles ou annuelles).